



Aidons les familles de marins

Combrit Ste Marine, le 31/03/2025

FLASH INFO

Le 28 mars, en présence de 2 personnes du SSM (dont 1 personne affectée à La Teste de-Buch) notre association a tenu sa première commission sociale pour l'année 2025.

Au cours de celle-ci, nous avons examiné 13 dossiers et avons attribué un montant total de 5880 € en faveur de familles de marins. Sur ces 13 dossiers, deux ont fait l'objet d'un refus pour un manque d'informations et de justificatifs.

Ces demandes émanent de toutes nos régions côtières, jusqu'en Martinique (pour 1 dossier).

Les dossiers présentés ont révélé pour ces marins de grandes difficultés financières dues à des problèmes de santé, des charges ponctuelles élevées concernant particulièrement des personnes seules, veuves ou divorcées. Deux bénéficiaires sont des personnes en formation.

Une fois n'est pas coutume, nous avons choisi, chers amis, de vous donner un exemple de dossier : **Monsieur X**, âgé de 30 et quelques années, actuellement en formation initiale au LMP du Guilvinec est en reconversion professionnelle.... Nous détaillons cet exemple page suivante.

Notre association est là pour permettre d'assurer le paiement de charges que les familles ne peuvent plus assumer tel un loyer ou une mutuelle afin de ne pas sombrer dans une plus grande précarité. Elle est là aussi pour palier un retard dans la régularisation d'une situation administrative particulière. Elle est là enfin pour donner un petit « coup de pouce » aux étudiants, jeunes et moins jeunes en formation maritime et ainsi, parier sur l'avenir.

Votre soutien nous est donc toujours aussi précieux et soyez-en chaleureusement remerciés !

Le président : Pierre IWEINS

Cas

Monsieur X, âgé d'une trentaine d'année, en formation initiale au LMP du Guilvinec est en reconversion professionnelle.... Or, il est hébergé par un parent en Finistère Nord. X est obligé de faire 250 kms par jour pour rejoindre sa formation et en fin de journée rentrer chez lui. La Région Bretagne finance sa formation mais pas les trajets. France Travail, qui a validé le projet, ne veut pas non plus financer cette charge supplémentaire pour les trajets et « renvoie la balle » vers la Région !

Après avoir obtenu le Mécanicien 250KW, X termine sa formation en Juin prochain et obtiendra alors le Mécanicien 750 KW. Or, il manque actuellement de ressources pour les derniers mois de cours.

En conclusion, pour réduire ces frais de transport, l'association lui a octroyé une aide ponctuelle de 1 000€ qui va permettre à Monsieur X d'achever sereinement sa formation.